

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

43 | 2009

Hommage à Jacques Ozouf

Le peuple et l'école

La demande populaire d'instruction en France au XIX^e siècle

Jacques Ozouf



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3512>

DOI : 10.4000/ccrh.3512

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 25 janvier 2009

Pagination : 119-129

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Jacques Ozouf, « Le peuple et l'école », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 43 | 2009, mis en ligne le 17 février 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3512> ; DOI : 10.4000/ccrh.3512

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Le peuple et l'école

La demande populaire d'instruction en France au XIX^e siècle

Jacques Ozouf

NOTE DE L'ÉDITEUR

Extrait de *Mélanges d'histoire sociale offerts*, Jean Maitron, Paris, Éditions ouvrières, 1976, p. 167-176.

- 1 Le XIX^e siècle voit s'achever – à son niveau le plus élémentaire, c'est-à-dire savoir lire et écrire – le processus d'instruction du peuple français. Au début des années 1830, près de la moitié des jeunes hommes de vingt ans sont encore totalement illettrés au moment de la conscription : 47,4 % des conscrits des années 1831-1835 ne savent pas même lire. Mais avant le vote des lois scolaires de la III^e République, le pourcentage des conscrits s'est effondré : 15,6 % seulement en 1876-1877. À la fin du siècle, il n'y a plus que 4,7 % : l'instruction élémentaire des jeunes hommes est pratiquement générale.
- 2 Si l'on choisit un autre indicateur du niveau d'instruction de la population – la signature des conjoints au mariage – on enregistre une progression parallèle, qui révèle cette fois la croissance particulièrement rapide de l'alphabétisation féminine :

Année	Hommes	Femmes
1816-1820	54 %	34 %
1872-1876	77 %	67 %
1901	96 %	94 %

- 3 Ce processus d'instruction populaire emprunte les voies (il n'est pas question ici d'en apprécier l'importance relative) de la famille, de la religion et de l'école bien entendu.

Cette école primaire du XIX^e siècle, dont Philippe Ariès affirme dans un livre récent qu'elle naît d'une surenchère du clergé et de la bourgeoisie libérale¹.

Il n'y a plus lieu de discuter aujourd'hui sur les ravages et les inconvénients de l'instruction primaire : au milieu des tendances et des mœurs qui se développent spontanément de toute part, celle-ci ne peut plus être refusée aux populations ; elle est véritablement devenue un besoin social².

- 4 L'enquêteur de Frédéric Le Play ne juge pas utile de s'expliquer sur ceux par qui l'instruction a été jusqu'alors « refusée » aux populations, sur ces « populations » auxquelles elle ne peut plus l'être, sur les raisons qui poussent à demander – ou à ne plus freiner – la diffusion de l'instruction élémentaire. Mais l'essentiel dans ce texte de 1851 qui paraît fermer un débat, c'est que l'auteur ne retient pas d'autre cause à l'explosion scolaire du XIX^e siècle : l'instruction du peuple – l'instruction élémentaire bien entendu – est devenue un « besoin social » ; et il est normalement admis que l'instruction passe par l'école, c'est la scolarisation qui doit répondre à cette demande.
- 5 Si on en croit Le Play, tout l'immobilisme scolaire du premier quart du XIX^e siècle dissimule donc une montée de cette demande sociale, la lente maturation d'un besoin. Celui qui en prend conscience est celui-là même qui, avec la loi du 28 juin 1833, va déclencher la transformation de l'institution scolaire. Guizot ne prête pas à sa loi de pouvoir démiurgique : à ses yeux elle n'a pas « créé » mais seulement « fait aboutir »³.
- 6 Bien entendu, en dehors de ce mouvement et contre lui, on trouve toujours des adversaires déclarés⁴ de tout enseignement populaire, surtout en milieu rural, où l'on craint que la diffusion de l'instruction ne favorise la désertion des campagnes et plus encore l'émancipation des travailleurs de la terre. Tels ces propriétaires de l'Est aquitain dont André Armengaud évoque la mauvaise grâce après le vote de la loi Guizot : dans l'arrondissement d'Albi, « ils voient avec peine des enfants de leur fermier donner une portion de leur temps à s'instruire. Ils prétendent que ces enfants seront un jour des paresseux gonflés d'orgueil ».
- 7 Dans celui de Pamiers, ils voient dans l'instruction un moyen pour leur métayer, de se soustraire,

à l'absolue dépendance où ils les retiennent [...]. De là vient qu'ils manifestent à leurs maîtres-valets un très vif mécontentement et qu'ils vont même jusqu'à les menacer de ne point renouveler leur bail quand ceux-ci paraissent attacher du prix aux succès que leurs enfants obtiennent à l'école⁵.
- 8 Au milieu du siècle encore, le père Tiennon – ce paysan pauvre du Bourbonnais, héros de *La vie d'un simple* d'Émile Guillaumin – constate, sans se l'expliquer, cette hostilité. Soucieux d'envoyer ses enfants à l'école, dans une commune qui réserve quelques places aux enfants pauvres, il en parle à un ami du maire, essuie un refus brutal et conclut :

Comprenant qu'il avait des griefs contre l'instruction, craignant de le mécontenter en insistant, je m'en tins à cette unique tentative. Et mes enfants n'allèrent pas en classe⁶.
- 9 Alors se mettent en place les éléments d'une argumentation promise à un long avenir. Pendant un bon siècle, tout un courant conservateur va développer sans relâche les thèmes de la « demi-instruction » donnée par l'école élémentaire, insuffisante à assurer le savoir, mais amplement suffisante à attiser l'insubordination et génératrice d'une incurable bâtardise sociale. Un texte cynique de Taine, écrit après l'établissement de l'école gratuite et obligatoire, témoigne de la pérennité de cette argumentation conservatrice et donne l'abrégé d'une hostilité qui désarme mal :

Entre cette destinée de l'adulte (paysan ou ouvrier) et la plénitude de son instruction primaire, la disproportion est énorme ; manifestement son éducation ne le prépare point à sa vie telle qu'il l'aura, mais à une autre vie, moins monotone, moins restreinte, plus cérébrale, et qui, vaguement entrevue, le dégoûtera de la sienne. Du moins, elle l'en dégoûtera longtemps, et a plusieurs reprises, jusqu'aux jours où ses acquisitions scolaires, toutes superficielles, se seront évaporées au contact de l'air ambiant et ne lui apparaîtront plus que comme des phrases vides : en France, pour un paysan ou un ouvrier ordinaire, tant mieux si ce jour vient plus tôt...⁷

- 10 Malgré les voix prestigieuses qui l'amplifient, et malgré sa ténacité, ce discours militant est pourtant déjà d'arrière-garde. C'est qu'en réalité, à partir du moment où on ne met pas en cause le fondement religieux de l'enseignement élémentaire, on entame le front de ses adversaires. L'existence de l'école primaire peut susciter l'affrontement clair des partisans et des adversaires ; dès qu'il ne s'agit plus que de discuter du contenu et de l'orientation de l'école, c'est qu'on a déjà cédé à la force des choses. On peut lire cette résignation dans la réponse que fait le cardinal de Diepenbrock à Eugène Rendu, qui enquêtait en Allemagne sur l'état de l'instruction populaire. La diffusion de l'enseignement au sein des masses, suggérait celui-ci, ne risque-t-elle pas d'être ruineuse pour la société? Et le cardinal d'avouer :

Il ne s'agit pas de discuter la question ; elle est posée ; sous peine de mort, la société doit la résoudre. Quand le wagon est sur les rails, que reste-t-il à faire ? À le diriger⁸.

- 11 Si ce wagon – la pression de la société civile en faveur de l'école – est devenu impossible à arrêter, c'est que le poussent, pendant les premières décennies du XIX^e siècle, des intérêts variés, parfois contradictoires, mais dont la convergence débouchera sur la naissance de l'institution scolaire. Tout le monde se retrouve dans les forces sociales qui travaillent à la scolarisation : notables en place, futures élites de la République, et, de plus en plus, masses populaires elles-mêmes.
- 12 Encore faudrait-il préciser les motivations de chacun. Mais oublions ici les notables – qu'ils soient sociaux, économiques, religieux... – qui voient avant tout dans l'école un instrument du contrôle, de la « moralisation », de la discipline des masses populaires ; oublions aussi les futures élites républicaines, ces professeurs et ces médecins, ces notaires et ces ingénieurs, ces journalistes et ces vétérinaires, ces avocats francs-maçons et ces pasteurs libéraux qui font de l'instruction l'instrument privilégié de la libération sociopolitique, le moyen de soustraire les classes populaires à l'obscurantisme clérical et réactionnaire. Et intéressons-nous à l'objet commun de ces deux entreprises venues d'« en-haut » : le peuple.
- Sans doute les classes populaires, rurales surtout, ont longtemps été indifférentes à l'instruction ; avec bien des lenteurs encore, bien des disparités régionales aussi, elles commencent pourtant à attendre de l'école deux bienfaits au moins.
- 13 D'abord, la dignité. À partir de quand devient-il indigne de devoir s'avouer – à soi-même et aux autres – illettré ? On peut seulement ici poser quelques jalons. Destutt de Tracy notait que « l'indifférence à l'égard de l'instruction qui déshonore tant d'habitants des villes est indigène dans les campagnes ». C'était en 1794. En ville où, dès la fin du XVIII^e siècle, l'instruction est avancée, on a donc conscience d'être analphabète : c'est le premier mouvement de la honte. À la campagne en revanche, l'illettré au milieu d'illettrés est un poisson dans l'ignorance.
- 14 Jules Simon expose et explicite cette loi dans *L'École* :

Règle générale : moins on sait, moins on désire savoir. [...] Dans une commune pauvre, où personne ne conçoit, même en rêve, l'idée d'une amélioration, où, de père en fils, on a vécu de travail manuel et de routine, dans l'ignorance la plus profonde, on ne pense au lendemain ni pour soi ni pour les autres, et l'on éprouve pour les riches et les savants quelque chose de cette aversion irréflectée dont les natures grossières poursuivent les étrangers »⁹.

- 15 Ainsi, aux environs de 1850, selon Roger Thabault, la honte d'être illettré n'a pas encore gagné Mazières-en-Gatines :

Les illettrés étaient trop nombreux pour sentir honteux de leur ignorance. Et l'état d'isolement intellectuel dans lequel vivaient les habitants de la commune leur interdisait toute curiosité intellectuelle exigeante¹⁰.

- 16 Plus les illettrés sont nombreux, moins ils perçoivent leur état, moins ils sont prêts à le combattre, pour eux ou pour leurs enfants ; inconscience qui va affecter les régions retardataires d'un nouveau retard, et singulièrement là où l'utilité sociale de l'école n'est pas évidente. Ce que constate Roger Thabault pour les habitants de Mazières,

l'état d'économie demi-fermée qui était le leur, le monde très clos dans lequel ils vivaient ne supposait pas un emploi constant des signes qu'on emploie à l'école¹¹.

- 17 En milieu urbain, en revanche, tout change. Les monographies des *Ouvriers des deux mondes* montrent pour les travailleurs des villes la difficulté croissante à être analphabètes et à se découvrir tels sous le regard d'autrui : voici la femme d'un tisseur en châles parisien – trente-cinq ans en 1857 – qui ne sait pas même lire, « rougit et souffre de son ignorance », et dont toute la famille ressent péniblement la situation ; aussi les deux époux tiennent à donner à leurs quatre enfants « une instruction élémentaire assez complète »¹².

- 18 Même honte, mêmes effets, au même moment, dans le ménage d'un ouvrier carrier de la région parisienne :

[la femme] « désire procurer [à ses enfants] l'instruction qui lui manque ainsi qu'à son mari, et tient à ce qu'ils fréquentent l'école, sans bien se rendre compte de ce qu'ils y apprennent »¹³.

- 19 Ici, en effet, la promotion sociale que laisse espérer l'instruction est une préoccupation seconde : ce mineur du Pas-de-Calais, à qui « son ignorance est à charge », et qui veut que ses enfants profitent de l'école, est pourtant fermement décidé à mettre son fils à la mine à treize ans¹⁴. Ce qui compte le plus, c'est, à portée de main dans les régions urbanisées, le modèle des classes supérieures, qui peut même suggérer une imitation raffinée déjà sélective ; tels ces blanchisseurs de la banlieue parisienne, ouvriers aisés qui cherchent à envoyer leurs garçons dans la meilleure école possible ; en l'occurrence, une institution de Paris. L'enquêteur de *Le Play* commente : « Les ouvriers les plus aisés cèdent quelquefois à la tendance irréflectée qui les pousse à imiter la classe bourgeoise... »¹⁵.

- 20 Là où le modèle est le plus lointain, à la campagne, il faut attendre que soit démontrée l'utilité quotidienne de l'instruction. Au niveau le plus élémentaire parfois : pour la lecture d'une lettre par exemple. Au début de 1871, les deux fils du père Tiennon – le « simple » d'Émile Guillaumin – sont soldats, l'un en Afrique, l'autre dans l'armée de Bourbaki. Il faut pouvoir lire leurs lettres ; et il faut pouvoir leur répondre :

Quand le facteur apportait une lettre, Victoire et Clémentine [sa femme et sa fille] couraient vite chez Roubaud pour la faire lire. Mais lui avait souvent bien du mal à la déchiffrer, car il était peu habitué à la lecture des manuscrits [...]. Roubaud ne tenait pas à se charger des réponses, prétextant qu'il avait trop d'occupations, mais plutôt en raison de son manque d'habileté. Clémentine s'en allait trouver, au bourg

de Franchesse, la fille de l'épicière, qui savait écrire. Un jour de la semaine, car, le dimanche, les clientes de l'épicerie venaient en grand nombre, pour le même motif, harceler cette jeune fille.

21 Et le père Tiennon de conclure :

L'ignorance sembla dure, pendant ces mois-là, parce qu'on en fut plus gêné qu'à l'ordinaire¹⁶.

22 Ailleurs, c'est la dureté de la vie rurale qui, très tôt, met en évidence la nécessité de l'instruction. Comme dans ce Briançonnais coupé de tout, où le dénuement même pousse à l'instruction : chacun y sent le besoin d'être instruit, écrit le préfet de l'an IX¹⁷. Soixante ans plus tard, l'inspecteur d'académie des Basses-Alpes fait la même observation pour les parties montagneuses de son département ; on ne les quitte pas quand on est instruit, on s'instruit pour les quitter :

Quand le pauvre enfant des Alpes quitte le toit paternel pour aller ailleurs tirer un meilleur parti de son travail et de son intelligence, il compte avec raison sur le succès de son entreprise s'il a fréquenté assidûment l'école communale de son pays¹⁸.

23 Les hautes vallées pyrénéennes fourniraient des exemples analogues, atypiques bien entendu, de cette demande précoce d'instruction en milieu populaire¹⁹.

24 Les contraintes de la société nouvelle vont se charger tout au cours du siècle de la généraliser. De plus en plus il devient indispensable d'être lettré pour lire, comprendre, signer les papiers administratifs, commerciaux, judiciaires, fiscaux, notariés, dont le flot s'enfle, atteignant même les ruraux, même les pauvres. Soucieux de faire entrer son fils à l'école, le père Tiennon, lui-même illettré, précise : « J'aurais bien voulu que mon Jean sût lire et écrire pour être à même ensuite de tenir nos comptes »²⁰. Car les métiers traditionnels eux aussi se compliquent : le pêcheur-maître de barque d'Étretat, qui ne sait ni lire ni écrire, incapable de ce fait de tenir son « livre de pêche », impose du moins l'assiduité scolaire à ses enfants²¹.

25 Le monteur d'outils en acier d'Hérimoncourt²² se recycle sur le tard : c'est qu'avec quatre ouvrières à ses ordres il doit tenir le détail de la main-d'œuvre exécutée, « faire les calculs que comporte l'application des prix aux pièces fabriquées ». Le carrier parisien²³ devenu « conducteur », est contraint, quant à lui, de recourir chaque soir à la femme de son patron pour faire les comptes des ouvriers de la carrière.

26 N'oublions pas l'armée où nul, sans être instruit, ne peut prétendre devenir caporal ou sergent ; dès 1835, l'auteur de la Statistique de la Drôme saisit là une cause du progrès de l'instruction dans les campagnes du département :

Le cultivateur sait que son fils sera quelque jour appelé au service militaire ; il comprend, souvent par sa propre expérience, l'avantage qu'il trouvera à savoir lire et écrire, et il le fait aller à l'école²⁴.

27 Au-delà de ces nécessités, qui sont l'objet d'un constat, il y a aussi l'espérance. L'instruction devient cette herbe de la Saint-Jean qui peut épargner aux enfants la dureté du travail manuel et la médiocrité de la vie. Avec une belle écriture, un peu de facilité pour le calcul, on peut, remarque l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin en 1864, trouver des « emplois relativement lucratifs »²⁵. Celui de la Corse l'assure : le jeune émigrant a compris qu'avec de l'instruction, passeport pour l'administration, l'industrie ou l'armée, il ne part plus tout à fait à l'aventure²⁶. Norbert Truquin, qui, placé à sept ans, n'a pas appris à lire, le comprend lui aussi fort bien. Pris par les gendarmes d'Oran pour avoir quitté la maison familiale, il pense un moment s'évader vers le Maroc proche, mais y

renonce finalement : « Je réfléchis, écrira-t-il plus tard, qu'étant sans instruction je serais esclave au Maroc comme ailleurs »²⁷.

- 28 Revenons de nouveau à Le Play. Son paysan de Basse-Provence fait « sans hésitation ni regret [...] les dépenses nécessaires pour donner à ses enfants [il en a six!] l'instruction nécessaire à une profession lucrative »²⁸. La lingère de Lille veut faire de son fils un commis²⁹ : l'ouvrier serrurier parisien et sa femme ambitionnent pour leurs garçons l'état d'employé ou de commis de magasin, « situation qui leur semble plus douce et plus enviable que celle d'ouvrier astreint au travail manuel »³⁰. Par l'école, les enfants auront moins de mal ; et ils seront mieux considérés ; double objectif que l'étameur en ferblanc de Commeny a déjà atteint en 1889 : sa fille aînée est comptable dans l'épicerie du Comptoir parisien, la seconde, titulaire du brevet élémentaire, institutrice privée. Toutes deux ont été instruites à l'école que tiennent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour le compte de la Compagnie des Forges³¹. Dans le croissant besoin d'instruction qui monte du peuple lui-même, il faut tenir compte de la force entraînée de ces exemples.
- 29 Enfin, à la dignité morale, à l'utilité matérielle, s'ajoute, dans une partie au moins des classes populaires, le sentiment de l'utilité politique et sociale de l'instruction pour les travailleurs. Ainsi les rapports des délégués ouvriers à l'Exposition universelle de Londres en 1867³² traduisent, souvent avec beaucoup de force, cette troisième finalité de la demande populaire d'instruction élémentaire lorsqu'ils réclament, pour l'immédiat, l'instruction gratuite et obligatoire et qu'ils apportent un appui chaleureux à l'action de Victor Duruy, « en butte aux attaques de ceux qui emploient tous les moyens rétrogrades pour l'arrêter dans son œuvre de progrès »³³.
- 30 Sans doute, lorsqu'il s'agit de l'utilité politique attribuée à l'instruction, peut-on avancer l'hypothèse qu'on est en présence d'un simple écho des élites républicaines et radicales de la bourgeoisie. Retrouver cette revendication sous la plume d'ouvriers, même s'il s'agit des délégués à l'Exposition universelle, et donc d'une aristocratie ouvrière, ne manque pourtant pas d'intérêt. Voici par exemple les tourneurs en cuivre et robinettiers. Ils s'en prennent ouvertement à la résistance opposée par le parti « politico-clérical » au développement de l'instruction :
- Ce parti sent, [écrivent-ils], que le jour où les masses seront éclairées et où l'instruction ne sera plus le privilège de quelques-uns sera le dernier jour de la puissance qu'il exerce sur les consciences.
- 31 Et, à l'instar de Jean Macé, ces ouvriers affirment la nécessité de l'éducation du suffrage universel :
- Avec le suffrage universel, l'homme doit savoir ce qu'il fait, il doit pouvoir s'éclairer lui-même [...]. Si le peuple recevait une instruction politique libérale conforme aux principes de 1789, les hommes, arrivés à l'âge de maturité, sauraient se servir des droits que donne le suffrage universel.
- 32 Même accent chez les ouvriers maroquiniers :
- Il faut que l'instruction, chez l'ouvrier, soit assez avancée pour qu'il puisse connaître ses droits et ses devoirs.
- 33 Chez les ferblantiers, qui veulent que l'ouvrier sache lire et écrire, car « le vote universel est le plus grand honneur dont puisse jouir un citoyen, mais il doit savoir s'en servir ». Ou encore les orfèvres, les balanciers en haute précision, etc³⁴.
- 34 On voit même s'esquisser parfois une définition « prolétarienne » de la finalité de l'instruction, instrument nécessaire à l'organisation et à la lutte des classes populaires.

Le plus grand obstacle à l'organisation sociale des travailleurs, notent les ébénistes, est, sans contredit, leur ignorance [...]. Tous nos vœux et nos projets seront vains s'ils ne sont appuyés sur l'instruction.

35 L'instruction, selon les ouvriers cloutiers,

amènera par la suite cette bonne entente et cette harmonie qui devraient toujours exister dans la classe ouvrière, et réaliser dans son sein cette force contre laquelle rien ne pourrait résister [...]. Nous croyons que c'est par l'instruction seule que nous supprimerons toutes les injustices que nous signalons dans notre rapport.

36 Cette conviction que l'instruction est indispensable au progrès de la classe ouvrière conduit les délégués ouvriers à mettre en cause dans leurs rapports non seulement la négligence des parents, mais aussi leur misère, et surtout la cupidité des patrons. Aussi faut-il obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école, introduire dans les contrats d'apprentissage des clauses permettant aux enfants d'aller aux cours du soir, empêcher les patrons d'imposer aux ouvriers des horaires de travail incompatibles avec la fréquentation des écoles du soir, au besoin même indemniser les foyers les plus pauvres, etc. Tout cela coûtera cher au pays ? Sans doute, mais il ne faut pas voir là un obstacle, car il est possible d'économiser ailleurs :

On se retranche toujours sur l'insuffisance du budget, écrivent les ouvriers facteurs de pianos, mais on sait trouver des ressources pour des expéditions lointaines qui, à notre avis, ne sont pas justifiées³⁵

37 Et les tourneurs sur cuivre, qui s'en prennent à l'insuffisance de l'instruction, précisent sans ambiguïté :

Nous en attribuons la cause, d'abord, aux armées permanentes, qui absorbent à elles seules le plus clair des deniers publics, [alors qu'] on marchandise ses crédits au ministre de l'Instruction publique.

38 Ce sont de tels textes, promus à un long avenir, qui permettent à Georges Duveau d'affirmer que l'ouvrier du second Empire a « le goût de l'instruction », et que ce goût répond d'une part au « ton général de l'époque », d'autre part aux exigences des ouvriers eux-mêmes :

Soit par désir d'ascension sociale, soit pour s'acquitter plus commodément de sa tâche, soit par agressivité à l'égard des patrons, soit enfin par souci de se comporter en citoyen plus éclairé, l'ouvrier veut s'instruire³⁶.

39 Ainsi la demande populaire d'instruction vient appuyer celle des notables, conservateurs ou libéraux. Toutes disparates du reste que soient ces trois demandes, il ne faut pas les imaginer comme seulement juxtaposées, travaillant chacune pour soi à hâter la scolarisation. Le crédit fait à l'école comme instrument de contrôle social réconcilie, au-delà du débat politique, toutes les élites. Quant aux classes populaires, on comprend aussi ce qui lie leur faim d'instruction aux réquisits de la bourgeoisie libérale : la religion du mérite, l'image de la réussite individuelle dans le cadre d'un progrès collectif constant ; ce sont elles qui produisent ce « grand mouvement de progrès qui excite l'activité et l'ambition de chacun »³⁷ dont, en 1864, l'inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes se dit émerveillé. Que cette alliance soit piégée et que le peuple en fasse les frais, comme le suggèrent tant d'études récentes, ce n'est pas ici notre propos. L'enfant pauvre qui réussit, figure centrale de la mythologie scolaire du XIX^e siècle, peut bien être pour la bourgeoisie l'exception chargée de justifier tout le système, tandis que pour le peuple elle est une espérance collective, quasi religieuse. Mais cette image traverse les décennies et, aujourd'hui encore, en dépit de tous les démentis, nous en éprouvons la prégnance. Ce qui

compte, pour comprendre le triomphe de l'institution scolaire, ce n'est pas le bien-fondé d'un consensus, mais sa solidité.

NOTES

1. Philippe Ariès, « Problèmes de l'éducation », in *La France et les Français*, Encyclopédie de La Pléiade, volume publié sous la direction de Michel François, Paris, 1972, p. 929.
2. Le texte est extrait de la monographie consacrée au « pen-ty » de Basse Bretagne (arrondissement de Quimper), dans *Les ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation* par Frédéric Le Play, Paris, 1855, p. 235.
3. François Guizot, *Mémoires*, t.I, Paris, 1860.
4. Le chancelier Pasquier, dans ses *Mémoires*, évoque ces adversaires de l'éducation populaire : « Pour comprendre [écrit-il], le prix que mettait [à l'anéantissement des écoles mutuelles de la Restauration], la portion la plus vive du parti royaliste et la plus exaltée en religion, il faut savoir que deux idées fixes la dirigeaient : l'une qu'il fallait peu d'instruction au peuple, que le plus souvent il était plus nuisible qu'utile à un homme du peuple de savoir lire et écrire, qu'il devenait alors plus difficile à gouverner ; l'autre que le peu d'instruction qu'on devait donner aux dernières classes de la société ne devait jamais leur arriver que par l'intermédiaire des ecclésiastiques, que c'était la seule manière de s'assurer qu'elle serait uniquement monarchique et religieuse ». (Chancelier Pasquier, *Mémoires*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, t. V, Paris 1894, p. 231.) Ce texte est cité par Pierre Zind dans son remarquable ouvrage : *Les Nouvelles Congrégations de Frères enseignants en France de 1800 à 1830*, (Centre d'histoire du catholicisme français de l'université de Lyon, 2 vol., 1969).
5. Extraits de rapports des inspecteurs primaires et des recteurs (1837), cités par André Armengaud : *Les Populations de l'Est aquitain au début de l'époque contemporaine*, Recherches sur une région moins développée, vers 1845-vers 1871, Paris-La Haye, 1961, p. 328.
6. Emile Guillaumin, *La Vie d'un simple*, Paris, 1943, réimpr. 1974, p. 145.
7. Cité par Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 925.
8. Le cardinal de Diepenbrock est prince-évêque de Breslau. In Eugène Rendu, *De l'éducation populaire dans l'Allemagne du Nord et de ses rapports avec les doctrines philosophiques et religieuses*, Paris, 1855, p. 147. Guizot évoque l'anecdote dans ses *Mémoires* (t. III, p. 224).
9. Jules Simon, *L'École*, Paris, 1865, p. 224.
10. Roger Tabault, 1848-1914, *L'ascension d'un peuple, mon village, ses hommes, ses routes, son école*, Paris, 1945, p. 84.
11. *Ibid.*
12. Tisseur en châles de la fabrique urbaine collective de Paris (enquête de 1857). Cette monographie se trouve dans la première série (t. I, p. 303), des *Ouvriers des deux mondes*. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes, publiées sous forme de monographie par la Société internationale d'études Pratiques d'économie sociale (trois séries onze volumes, Paris, 1857 et suiv.).
13. Carrier des environs de Paris (enquête de 1856), in *Les Ouvriers des deux mondes*, *op. cit.*, première série, t. II, p. 66.

14. Mineur des mines de houille du Pas-de-Calais (enquête de 1893), in *Les Ouvriers des deux mondes*, op. cit., deuxième série, t. V, p. 256 et p. 260.
15. Maître-blanchisseur de la banlieue de Paris (enquête de 1852), in *Les Ouvriers européens*, op. cit., p. 267.
16. Émile Guillaumin, op. cit., p. 274-275.
17. *Mémoire au ministre de l'Intérieur sur la statistique du département des Hautes-Alpes*, par le citoyen Bonnaire, préfet, Paris, An IX, p. 97.
18. Ministère de l'Instruction publique, *État de l'instruction primaire en 1864, d'après les rapports officiels des inspecteurs d'académie*, Paris 1865, 2 volumes, t. I, p. 53.
19. Cf. pour la vallée d'Ossau : « Statistique de l'ignorance dans le département des Basses-Pyrénées », par L. Soulice, in *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 1873 ; et aussi : « Étude statistique de l'état de l'instruction dans la subdivision militaire de Saint-Gaudens », par le Dr Ch. Chopinet, in *Revue de Comminges*, t. II, 1886, p. 121.
20. Émile Guillaumin, op. cit., p. 145.
21. Pêcheur côtier, maître de barque d'Étretat (enquête de 1861), in *Les Ouvriers des deux mondes*, op. cit., deuxième série, t. II, p. 156.
22. Monteur d'outils en acier de la fabrique d'Hérimoncourt (enquête de 1858). *Ibid.*, première série, t. 11, p. 287.
23. Carrier des environs de Paris (enquête de 1856). *Ibid.*, première série, t. II, p. 66.
24. Nicolas Delacroix *Statistique du département de la Drôme* Nouvelle Édition, Valence-Paris, 1835, p. 314. Le rôle des « écoles régimentaires » dans le processus d'instruction élémentaire des hommes à partir des années 1830 est d'ailleurs certainement très important. Il n'a pas encore été systématiquement étudié.
25. Ministère de l'instruction publique, *État de l'instruction primaire en 1864 [...]*, op. cit., t. II, p. 252.
26. *Ibid.*, t. II, p. 252
27. Norbert Truquin, *Mémoires et aventures d'un prolétaire à travers la Révolution, l'Algérie, la République argentine et le Paraguay*, Paris, 1888, p. 95. Né en 1833 dans la Somme, Truquin participe aux journées de juin 1848, puis part avec sa famille qui s'installe en Algérie, à Oran.
28. Paysan et savonnier de Basse-Provence (enquête de 1859), in *Les Ouvriers des deux mondes*, première série, t. III, p. 74.
29. Lingère de Lille (enquête de 1858), *ibid.*, première série, t. III, p. 250.
30. Ouvrier serrurier-forgeron de Paris (enquête de 1878), *ibid.*, première série, t. V. p. 204.
31. Ouvrier étameur sur fer-blanc des usines de Commentry (enquête de 1889-1890). *Ibid.*, troisième série, t. I-II, p. 439.
32. Archives nationales, série F¹² (liasses 3109 et suiv.).
33. Rapport des facteurs de pianos.
34. « Sans l'instruction, pas de liberté possible », écrivent les orfèvres. Et les balanciers : « La première condition du progrès pour un peuple, à notre avis, c'est que tous les citoyens sachent lire et écrire [...] L'instruction fait des hommes et donne aux citoyens conscience de leur dignité et de leur force morale ».
35. Et ils ajoutent : « Ses résultats [de l'instruction] réalisent de vraies merveilles et sont bien autrement civilisateurs que le fusil Chassepot, dont le merveilleux n'est basé que sur une horrible destruction ».
36. Georges Duveau, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946, p. 446.
37. Ministère de l'Instruction publique, *État de l'instruction primaire en 1864 [...]*, op. cit., t. I.

AUTEUR

JACQUES OZOUF

EHESS/CRH